

Nombre de membres en exercice :	20
Nombre de suffrages exprimés :	13 pour
VOTES	2 Contre 2 abstentions

### DELIBERATION

sur le compte administratif

### Séance du 12 avril 2024 à 18 heures 30

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Paul FOUQUART, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2015 dressé par Monsieur ROLLAND Thierry, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré :

1. Le compte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédents
Principal						
Résultats reportés		74 735,52 €		2 311 914,25 €		2 386 649,77 €
Opérations de l'exercice	2 579 089,64 €	3 058 585,38 €	396 768,47 €	51 891,30 €	2 975 858,11 €	3 110 476,68 €
TOTAUX	2 579 089,64 €	3 133 320,90 €	396 768,47 €	2 363 805,55 €	2 975 858,11 €	5 497 126,45 €
Résultats de clôture						
Restes à réaliser			175 809,20 €		175 809,20 €	
TOTAUX CUMULES	2 579 089,64 €		572 577,67 €	2 363 805,55 €	3 151 667,31 €	5 497 126,45 €
RESULTATS DEFINITIFS				554 231,26		

2. Constate, les identités des valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fond de
  3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;
  4. Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus ;
- Ont signé au registre des délibérations, les membres présents au Conseil Municipal.

Pour expédition en forme  
Le Président  
Paul FOUQUART

